

Enquête nationale sur la défense collective des droits

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous vous convions à une importante rencontre qui se déroulera bientôt, en présence, dans votre région.

Porté par l'AQRIPH, le projet de renforcement de la défense collective des droits (DCD) vise à consolider la capacité d'action politique et citoyenne du mouvement des personnes handicapées dans un contexte marqué par d'importantes transformations sociales, organisationnelles et institutionnelles.

Comme vous le savez, les activités de DCD permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées depuis des décennies.

Toutefois, nous observons une diminution progressive de la place de la défense collective des droits. Conséquemment, l'AQRIPH désire mieux comprendre comment se porte cette pratique.

Une vaste enquête que je mène actuellement à titre de consultant pour l'AQRIPH, auprès des personnes handicapées et de leurs proches, des organismes, des partenaires et d'experts afin d'établir un diagnostic stratégique rigoureux et d'identifier, de façon concertée, les suites prioritaires.

Concrètement, la journée de consultation se déroulera en deux parties

EN AVANT-MIDI, RENCONTRE DU ROP

Au minimum trois personnes, dont obligatoirement un membre du CA et un membre de la direction.



DÎNER COMMUN



EN APRÈS-MIDI, RENCONTRE AVEC DES ORGANISMES DE BASE

Sept organismes participent et délèguent deux personnes pour un total de quatorze participants.

Idéalement de ces participants il devrait y avoir :
cinq membres de CA,

cinq membres des directions des organismes
et quatre places sont dédiées à des utilisateurs des services.

Afin d'assurer une large représentation, il est demandé de prévoir des groupes avec le plus possible, les caractéristiques suivantes:

Catégories de handicaps

Sphères d'activités

**Composition socio démographique
(âge territoire ethnoculturel)**

Organisme à portée régionale

**Et pour les délégués des CA,
des présidents et autres dirigeants.**

La date et le lieu pour votre région
vous seront communiqués prochainement.

Il est prévu que les organismes qui n'auront pu être présents à la journée, puissent participer à la consultation en répondant à un questionnaire l'automne prochain.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette importante démarche et au plaisir de vous y rencontrer.

Daniel Garneau, Consultant

23 février 2026

dgarneaud@gmail.com

(418) 670-2914